



francetélévisions

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 juin 2008

Patrick de CAROLIS, Président de France Télévisions, accompagné des deux directeurs généraux du groupe, Patrice DUHAMEL et Damien CUIER, a été auditionné cet après-midi par la Commission pour la nouvelle télévision publique.

Cette audition a été l'occasion de **réaffirmer la position de France Télévisions vis-à-vis des premières préconisations de la commission présidée par Jean-François COPE.**

Parmi les principaux sujets évoqués, Patrick de CAROLIS a d'emblée souligné la **convergence de vues sur l'évolution de France Télévisions et sa transformation en global media, dans le cadre d'une entreprise unique.** Cette préconisation s'inscrit dans le droit fil du projet d'entreprise de France Télévisions mis en place depuis septembre 2005, et consacre les efforts faits par la direction du groupe pour adapter l'entreprise à son nouvel univers concurrentiel.

En ce qui concerne la gouvernance, Patrick de CAROLIS a fait part de son souhait de **doter sans tarder le groupe France Télévisions d'un pôle commercial organisé autour de la régie publicitaire,** ce qui rejoint l'une des propositions de la commission.

L'essentiel de l'audition a été consacré aux propositions concernant France 3. **Patrick de CAROLIS a réaffirmé son attachement à la télévision de proximité et à la montée en puissance de France 3 en tant que global media. Il s'est en revanche clairement démarqué de la proposition visant à transformer France 3 en sept antennes régionales.** Pour le président de France Télévisions, il est préférable de s'appuyer sur la force du réseau de France 3 (24 Bureaux Régionaux d'Information) et la filière de production pour **développer une télévision faisant une large place à l'information, aux services et au sport, et ce sur tous les supports de diffusion, tout en maintenant une antenne nationale France 3 à part entière,** qui a toute sa place au sein du bouquet de chaînes de France Télévisions.

Patrick de CAROLIS a par ailleurs rappelé son **attachement à l'identité de chacune des rédactions du groupe,** tout en poursuivant le chantier de **mutualisation des moyens de production de l'information.** Dans le même esprit, il a confirmé sa volonté de poursuivre les chantiers de modernisation lancés l'an dernier, et de **continuer la recherche de synergies dans l'ensemble des secteurs.**

En matière de financement, tout en respectant la liberté de choix de l'Etat actionnaire, **Patrick de CAROLIS réaffirme son souhait d'un mode de financement pérenne, directement affecté à France Télévisions, indépendant et dynamique.** Prenant acte du chiffrage fait par la commission sur le manque à gagner issu de la suppression de la publicité après 20 heures - et de la proposition de compensation à l'euro près-, **il demande que France Télévisions soit doté de moyens financiers supplémentaires visant à assurer sa compétitivité et son développement.**

Contacts presse :

Aurélie Fertou, France Télévisions
Assistée d'Hervé Marro

01.56.22.67.15
01.56.22.67.11